

Inceste : la loi du silence

Autor(en): **Dussault, Andrée-Marie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **88 (2000)**

Heft 1439

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-281753>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Inceste

La loi du silence

En août dernier, sept mères en colère organisaient une marche en France. Leur objectif: protester contre des affaires de viols et d'incestes classées sans suite par la justice.

Andrée-Marie Dussault



Mickaël avait pu parler à un juge mais celui-ci ne l'a pas cru. Mickaël a été assassiné.
Photo « Terre des enfants tous respectés », 18 décembre 1996, Genève

L'automne passé, le collectif Croisades organisait une marche de Montpellier à Toulon pour attirer l'attention des médias sur le comportement de la « Justice » française par rapport aux cas de viols et d'incestes. De nouveau, en décembre, des parents entamaient une grève de la faim à Clermont-Ferrand pour manifester leur indignation face à la complaisance de la Justice envers ces pères qui violent leurs enfants.

S'il est des phénomènes de société dont on ne parle pas assez, voire pas du tout, l'inceste en est un, et de première importance. L'inceste et les abus sexuels à l'encontre des enfants sont beaucoup plus répandus qu'on ne voudrait le croire. La pauvreté des statistiques sur le sujet est éloquentes quant à la (non-) volonté de la société d'en savoir plus sur ce fait social qui détruit de nombreuses vies. En 1987, à Zurich lors de la Première conférence internationale concernant l'inceste et les problèmes qu'il entraîne, organisée par Mmes Geneviève Piret de Terre des enfants tous respectés (qui fête ses 23 ans d'existence) et sa collègue Ginny Klein, on apprenait que seuls quatre cas avaient été jugés l'année précédente dans toute la Suisse. Aujourd'hui, la Kinag (agence de nouvelles sur les enfants) estime à environ 40 000 les cas d'abus sexuels sur des enfants en Suisse, dont une grande partie sont des incestes.

L'affaire Raoul

De façon générale, les responsables politiques et les

médias occultent le sujet, même lorsqu'une perche leur est tendue pour parler du problème. Prenez l'affaire Raoul. Les médias ont sauté sur l'histoire. Ils ont publié et diffusé une tonne de matériel, sans vraiment dire grand-chose puisqu'aucune information n'était disponible. Ils ont même fait de Raoul un héros national. Personne ne s'est questionné par rapport à sa petite sœur, victime présumée d'inceste commis par son frère, selon ses propres dires et ceux d'une voisine. Si on s'était posé quelques questions à son sujet, on se serait probablement demandé si Raoul avait lui-même été victime d'abus sexuels car, les spécialistes le disent, un enfant qui abuse d'un autre a probablement été sexuellement abusé lui-même. Or, on a préféré se concentrer sur les méchants Américains et leur système judiciaire qui emprisonnent les mineurs. Raoul est rentré à la maison et on a enterré la question.

Un élément important ressort de cette histoire: les enfants qui s'expriment sur des abus sexuels subis ont peur de ne pas être crus. Apparemment, ils n'ont pas tort. Si nous avons envie de les écouter et de les croire, malgré l'horreur de ces histoires, ces sujets ne seraient pas passés sous silence. Selon Geneviève Piret, dans la majorité des écoles de Suisse romande, on ne parle pas du sujet comme tel, on préfère « répondre aux questions ». C'est-à-dire que si un jeune pose une question, on lui répond. Sinon, rien. Comment demander ensuite aux jeunes d'identi-

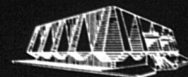
fier un mal dont ils n'ont jamais entendu parler?

Confronter le problème

L'inceste fait partie de ces phénomènes de société, tout comme la violence domestique ou encore les crimes dits « passionnels », que les responsables politiques et les médias ne prennent pas assez au sérieux. Si une véritable analyse de ces fléaux était entreprise, peut-être seraient-ils mieux prévenus. Or, on préfère parler de cas isolés commis par des « fous », au sens de personnes incapables d'assumer la responsabilité de leurs actes. Les vraies raisons de ces crimes ne sont pas connues et on ne cherche pas trop à les comprendre. Peut-être parce que les bourreaux sont souvent des gens « respectables », et après tout, les victimes, les enfants surtout, sont si vulnérables.

*Le 3 décembre dernier à Genève se tenait une conférence « Pour faire cesser les abus sexuels à l'encontre des enfants », organisée par Valérie Koffi et Bénévoles Terre des enfants tous respectés. Demandez l'enregistrement au kiosque de « Terre des enfants tous respectés »
35, rue des Tranchées
1206 Genève
Tél. 022 / 789 13 13
fax 022 / 789 13 15

FONDATION PIERRE GIANADDA MARTIGNY



MUSÉE GALLO-ROMAIN - MUSÉE DE L'AUTOMOBILE
COLLECTION LOUIS ET EVELYN FRANCK
PARC DE SCULPTURES

**KANDINSKY
ET LA RUSSIE**

28 janvier - 12 juin 2000

Tous les jours de 10 h à 18 h

Rens.: tél. (027) 722 39 78 - fax (027) 722 52 85
<http://www.gianadda.ch>